



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Crise sanitaire à Mayotte

Question au Gouvernement n° 3850

### Texte de la question

#### CRISE SANITAIRE ET SOCIALE À MAYOTTE

**M. le président.** La parole est à M. Mansour Kamardine.

**M. Mansour Kamardine.** J'ai parcouru 9 000 kilomètres pour venir témoigner, devant la représentation nationale, de ce qu'ont vécu nos compatriotes mahorais durant les deux mois qui viennent de s'écouler, pendant lesquels le taux d'incidence de la covid-19 a atteint 930 cas pour 100 000 habitants. Je ne souhaite à aucune région de vivre ce que nous affrontons à Mayotte.

Cette situation s'explique notamment par une pauvreté qui touche plus de 77 % de la population locale. Les élus du département n'ont pourtant cessé de réclamer l'amélioration de la situation sociale. En effet, les dispositifs d'aide sociale ne s'appliquent que partiellement à Mayotte : les droits de base, pour ceux qui existent, sont souvent plafonnés à 50 % de ceux appliqués partout ailleurs. C'est par exemple le cas des allocations familiales et du RSA. Quant aux pensions de retraite pour une carrière complète, elles plafonnent souvent à 300 euros par mois. Le SMIC, quant à lui, est décoté de 20 % par rapport au SMIC national.

Que sont les Mahorais à Mayotte ? Tout ! Qu'ont-ils été jusqu'à présent dans l'ordre social ?

**M. Jean-Paul Lecoq.** Colonisés !

**M. Mansour Kamardine.** Rien ! Que demandent-ils ? À y devenir quelque chose – des citoyens égaux en droits, y compris en droits sociaux ! On ne lutte pas efficacement et durablement contre une épidémie dans la misère générale. C'est pourquoi, pour la énième fois, je demande l'égalité sociale à Mayotte, c'est-à-dire l'application, dans un calendrier resserré, du code de la santé publique, du code de l'action sociale et des familles et du code de la sécurité sociale de droit commun. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

**M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé.** Vous avez raison : Mayotte a affronté une vague épidémique terrible, avec des taux d'incidence extrêmement élevés et la présence, en très forte proportion, du variant sud-africain. Le département aurait d'ailleurs pu voir la catastrophe sanitaire se transformer en catastrophe humanitaire si nous n'avions pas pris, sur place, avec le soutien des élus – que je remercie –, des mesures courageuses mais nécessaires pour freiner la course folle du virus. Le confinement généralisé est en vigueur depuis plusieurs semaines. Il a permis une décroissance très importante de la circulation du virus. C'est tant mieux.

Vous le savez, tous les moyens ont été déployés pour éviter la catastrophe : le service de santé des armées est

intervenu, en montant notamment un hôpital militaire, et près de cent soignants ont pris l'avion pour prêter main-forte à Mayotte – des anesthésistes, des infirmiers spécialisés, des aides-soignants, des urgentistes, des infectiologues, ou encore certains des meilleurs épidémiologistes dont nous disposons en métropole. La Réunion s'est aussi montrée solidaire, en accueillant de nombreux patients mahorais à la suite de plusieurs évacuations sanitaires. Elle fait désormais face à une augmentation de l'incidence du virus et doit elle-même adapter ses soins hospitaliers. Nous avons d'ailleurs, il y a quinze jours, transféré pour la première fois quatre patients de La Réunion vers l'Île-de-France. C'était nécessaire.

Vous avez également raison sur le plan social : il est évident que les inégalités sociales creusent et renforcent les inégalités de santé, et que les publics les plus précaires sont les plus sensibles face au risque viral et au risque de développer des formes graves de la maladie. Là encore, le Gouvernement intervient depuis plus d'un an, en appliquant non seulement des mesures nationales, comme l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire, mais aussi des mesures locales. J'en mentionnerai une, que vous connaissez : il y a quelques semaines, Sébastien Lecornu et moi-même avons décidé d'attribuer aux Mahorais des chèques d'aide alimentaire, à raison de 40 euros par mois et par famille, ce qui représente un effort supplémentaire de 1,3 milliard d'euros. Je remercie d'ailleurs le préfet Jean-François Colombet qui en assure la distribution, avec l'aide des associations, des collectivités et des élus locaux. C'est absolument fondamental.

Croyez, monsieur le député, à l'engagement total du Gouvernement pour soutenir les Mahorais dans cette épreuve. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)*

**M. le président.** La parole est à M. Mansour Kamardine.

**M. Mansour Kamardine.** Je veux bien vous remercier pour ce qui a été fait, monsieur le ministre, mais vous répondez à côté de la question. Heureusement que vous n'êtes plus sur les bancs de la fac : vous seriez mal noté ! *(Sourires et applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

**M. le président.** Au moment où je l'apprends, je tiens, en votre nom à tous, à adresser les plus vives félicitations de l'Assemblée nationale à nos compatriotes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, lauréats pour 2021 du prix Pritzker, la plus haute distinction internationale dans le domaine de l'architecture. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

**M. Michel Herbillon.** Il n'y a pas que des mauvaises nouvelles, madame la ministre de la culture !

## Données clés

**Auteur :** [M. Mansour Kamardine](#)

**Circonscription :** Mayotte (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3850

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2021](#)